Existe-t-il des objets maléficiés ?

Un exemple de réflexion autour d'un « attrape-rêves » ou dream-catcher

par le P. Joseph-marie Verlinde
http://final-age.net/forums/viewtopic.php?t=1204

Message par Edwige » Ven 22 Avr 2005 6:36

Père, nous avons une connaissance dont la fille veut nous vendre (10 euros !!) un attrape-rêve. Son intention est de nous faire découvrir ses talents artistiques (car c'est assez joli) et de se faire quelques sous.
Nous avons eu une saine réaction, car tout de suite nous nous sommes dit qu'il s'agissait de quelque chose de pas clair, d'occulte. Je viens d'aller sur internet et je vois qu'il s'agit d'une coutume ancestrale des indiens d'Amérique du Nord selon laquelle nos rêves (beaux et vilains) viendraient du ciel, et qu'il faudrait, pour ne garder que les beaux, mettre un attrape-rêve au dessus de son lit afin qu'il "capture" les cauchemars. Vous comprenez que nous allons rendre ce gri-gri.
Cependant nous nous sentons un peu le devoir de les mettre en garde au sujet de ce genre de pratique. Quels arguments donner ?
Merci de votre aide au discernement. :D
Edwige

Message par P. Joseph-Marie Ven 22 Avr 2005 16:52

Tout dépend si la fille en question est croyante ou non ! Si elle ne l'est pas, vous aurez du mal. Ce genre de gri gri est en fait un talisman, c'est-à-dire un signe adressé aux esprits. Si elle est « branchée » sur l'ésotérisme, l'occultisme, le chamanisme, elle adhèrera probablement à cette explication et ne demandera pas mieux que d'être en contact avec ces esprits. Il faudra alors la convaincre que ces entités ne sont pas bienveillantes, ce qui sera particulièrement difficile, puisque dans le contexte moniste de l'occultisme, il n'y a pas de démon, tout étant divin par nature. Vous pouvez cependant essayer de la mettre en garde contre l'aliénation qu'elle risque d'encourir en fréquentant ce genre d'esprit.
Si la personne est croyante, les choses devraient être plus simple, puisque les Ecritures, la Tradition et le Magistère considèrent le recours aux esprits et la superstition comme des fautes graves dont le croyant doit s'abstenir.
P. Joseph-Marie

Message par Claudine Ven 22 Avr 2005 19:32

Bonjour mon Père.

Est-ce que tous les capteurs de rêves sont dangereux? Je veux dire est-ce qu'ils peuvent être néfastes pour nous si nous en possédons un? Voici...:

Nous avions comme voisins des Amérindiens. Lorsqu'ils sont partis, ils nous ont fait présent d'un capteur de rêves (je dois dire que c'était une très belle pièce qui aurait certainement coûté très cher dans un magasin! +de 100$).

Comme nous ne voulions pas afficher ce capteur de rêves dans notre maison, car au Québec la signification de cet objet est assez comprise par tous (ceux qui en ont le considère comme un talisman) et comme nous sommes catholiques pratiquants, nous ne voulions pas exhiber à côté des icônes et crucifix ce qu'ici on considère comme un talisman.

MAIS nous ne pensions pas que cela pouvait être en lien avec des entités ou avoir un véritable "pouvoir". Nous en avons donc fait présent à des amis d'Europe, (:oops:) pour qui cet objet n'a pas de signification précise et qui appréciaient avoir un souvenir typiquement Amérindien (et pas fait en Chine!!!)

Sont-ils en "danger" de garder cet objet comme souvenir des "Indiens du Canada made in Canada" ou devraient-ils s'en débarrasser (si c'est le cas, y a-t-il une façon de faire spéciale)?

Merci de votre réponse,
Claudine

Message par P. Joseph-Marie Sam 23 Avr 2005 19:38

Je crois que chacun doit faire en conscience ce qu'il croit être juste, je veux dire « ajusté » à la situation. Mon expérience pastorale, ainsi que celle des prêtres ayant un ministère dans ce domaine est très claire en ce qui concerne par exemple **les masques africains** : ils sont en général « chargés » et sources de maléfices. Aussi vaut-il mieux s'en débarrasser au plus vite.
Qu'en est-il de la magie amérindienne ? Est-elle moins puissante que l'africaine ? Je crains que non : la magie est grosso modo partout la même. **Elle se fonde sur l'invocation des esprits qui reconnaissent aux signes ou objets (talismans) ce qu'on attend d'eux**. Tout cela peut paraître un discours totalement délirant en ce début de vingt-et-unième siècle ; mais hélas la réalité nous réserve des surprises qui se moquent de notre rationalisme !
L'objet en question n'est pas forcément « chargé », c'est-à-dire qu'il n'a probablement pas fait l'objet de manipulation magique visant à obtenir des maléfices ; **mais il s'agit quand même d'un talisman, ce qui n'est jamais neutre…**
Pour ce qui est du mode de destruction d'objets ayant servi à la magie : vous pouvez les brûler ou les jeter dans une eau courante (rivière).
P. Joseph-Marie

Message par Claudine Lun 25 Avr 2005 21:42

Merci de votre réponse,
Nous allons leur conseiller de s'en débarrasser.
Claudine

Masques/capteurs de rêves vs crucifix et icônes
Message par Claudine » Mer 27 Avr 2005 20:58

Re bonjour!

Nous avons une question qui est surgie après avoir discuté de ce sujet.

Nous fréquentons les sacrements régulièrement et nous avons des icônes, crucifix et rameaux bénis, eau bénite dans la maison. Est-ce que tout ceci est sans effet face à ces objets de culte ou talismans? Ne nous protègent-ils pas des influences néfastes?

Ou, si je comprends bien, ces objets (masques etc.) ont un pouvoir même si on ne "croit" pas en leur magie et ils peuvent attirer des entités qui pourraient nous faire du mal, même si nous avons des objets bénis, puisque ces objets ne sont pas "magiques" (puisque nos croix etc. ne sont pas placées dans la maison comme pouvant nous obtenir un pouvoir sur la nature).

Ai-je bien compris? pouvez-vous expliquer un peu plus svp.

Merci encore une fois du temps que vous prenez pour nous éclairer!
Claudine

Message par P. Joseph-Marie Jeu 28 Avr 2005 17:57

Il me semble que lorsqu'on a des objets dangereux dans la maison, sans connaître le risque et donc sans qu'il y ait irresponsabilité coupable de notre part, le Seigneur protège ses enfants. Ceci dit, j'ai quand même rencontré des cas de ce type, où les conséquences négatives se sont néanmoins faites sentir…
Ce ne sont pas les objets en eux-mêmes qui ont un pouvoir, mais ils sont les signes conventionnels reconnus par les esprits, qui répondent aux injonctions des magiciens opérant par leur intermédiaire sur les détenteurs des fétiches.
Cette action est-elle arrêtée par la présence d'objets bénis dans la maison ? Je n'en sais rien. Sans aucun doute, l'effet est-il atténué. Cela suffit-il pour empêcher les esprits d'agir ? J'ose l'espérer, du moins dans le cas je le répète où les habitants de la dite maison ignorent le danger encouru. Il est clair que s'ils sont au courant, mais gardent néanmoins les fétiches en se confiant à la protection des icônes, il y a double faute.
Premièrement c'est de la présomption, voire de la provocation, car garder ces objets en comptant sur les icônes pour leur ôter leur caractère maléfique, c'est vouloir manipuler Dieu, ce qui s'appelle de la superstition.
Deuxièmement, c'est confondre l'effet des icônes avec de la magie blanche, ce qui est à nouveau de la superstition.
Les icônes nous aident à nous mettre en présence de celui qu'elles représentent. Il y a même une forme de présence « réelle » du Seigneur dans l'icône qui le représente, si du moins elle est consacrée. Mais cette présence n'a rien de magique : elle est liée à la foi de celui qui se recueille devant elle. Utiliser une icône intentionnellement pour neutraliser une influence négative qu'on pourrait tout simplement écarter en se séparant du fétiche, c'est comme je le disais à l'instant, vouloir « obliger » le Seigneur à accomplir ce que nous voulons.
P. Joseph-Marie